

Paris le 30 mars 2017

A l'attention de Monsieur Benoît Hamon :

Monsieur le ministre,

Le Pacte Civique est un collectif réunissant plusieurs associations autour d'engagements précis, fondés notamment sur le renforcement de la démocratie et du rôle des citoyens, la mise en œuvre de la fraternité, une croissance sobre et soutenable. Dans ce contexte il s'inscrit résolument dans la construction européenne qui doit retrouver un élan vital, être plus démocratique et citoyenne et mettre en place - en particulier pour la zone euro - une véritable politique économique et sociale soutenable. Elle doit également se doter d'un budget digne de ce nom, d'une politique étrangère et de sécurité commune pour être un véritable acteur d'un monde globalisé. Enfin, une politique migratoire généreuse et responsable doit être développée, ainsi que des projets mobilisateurs d'envergure d'échange de jeunes, de recherche et de coopération notamment avec l'Afrique.

Nous avons noté vos propositions avec beaucoup d'intérêt et nous souhaiterions vous poser quelques questions.

Vous développez des propositions ambitieuses en particulier sur l'investissement, la transition énergétique. Vous souhaitez un moratoire sur le Pacte de stabilité, un nouveau Traité sur ce sujet, l'annulation partielle et la mutualisation de la dette : comment envisagez-vous la discussion avec vos partenaires européens ? Que comptez-vous faire si vous n'obtenez pas d'accord sur ces points?

Vous proposez un renforcement et une démocratisation de la coordination économique de la zone euro et une assemblée composée de représentants des Parlements nationaux : comment pensez vous organiser les relations et la coordination entre le Parlement européen et cette nouvelle assemblée ?

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour toute information que vous souhaiteriez.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en nos sentiments les meilleurs et bien respectueusement amicaux.

Odile Quintin

Frédéric Pascal